



Luxembourg, le **25 JAN. 2024**

Reçu le 30 Jan. 2024

L'Eco-Invest Lux S.A.
6, rue d'Arlon
L-8399 Windhof

Concerne : Immeubles sis 41-43, Esplanade à Remich

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe que je n'entends pas poursuivre la procédure de classement des maisons situées 41-43, Esplanade à Remich, mais je tiens néanmoins à vous informer que l'INPA est en train de poursuivre les travaux de l'inventaire du patrimoine architectural pour la ville de Remich et que l'esplanade de Remich comprenant les maisons sous rubrique y sera très probablement proposée en tant que secteur protégé d'intérêt national. L'intention de classement du 10 octobre 2023 est donc annulée par la présente.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Eric Thill,
Ministre de la Culture